

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du 1 février 2016

Délibération n° 2016-0944

commission principale : proximité, environnement et agriculture

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Comité syndical du Syndicat mixte des Monts d'Or - Désignation d'un représentant du Conseil

service : Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Claisse

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 19 janvier 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 3 février 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, M. Le Faou, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mme Basdereff, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Grivel, Guillard, Guimet, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacques, Mme Jannot, M. Jeandin, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Philip (pouvoir à Mme Brugnera), Mmes Le Franc (pouvoir à M. Llung), Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), Corsale (pouvoir à Mme Laval), Fautra (pouvoir à M. Rabehi), MM. Gouverneire (pouvoir à M. Colin), Hamelin (pouvoir à M. Compan), Kabalo (pouvoir à M. Bret), Lavache (pouvoir à M. Geourjon), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet).

Absents non excusés : M. Aggoun.

Conseil du 1 février 2016**Délibération n° 2016-0944**

commission principale : proximité, environnement et agriculture

objet : **Comité syndical du Syndicat mixte des Monts d'Or - Désignation d'un représentant du Conseil**

service : Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance

Le Conseil,

Vu le rapport du 6 janvier 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Contexte

Le Syndicat mixte des Monts d'Or a été créé par arrêté préfectoral en date du 15 novembre 1996.

Il a pour objet de concevoir, programmer, réaliser ou faire réaliser tous travaux et aménagements concourant à la préservation, la restauration, la mise en valeur des Monts d'Or et de ses liaisons avec la Saône ainsi que tous les équipements nécessaires à l'accueil du public dans le respect de ce patrimoine naturel.

Modalités de représentation

Par délibération n° 2014-0016 du 15 mai 2014, la Communauté urbaine de Lyon, à laquelle s'est substituée la Métropole de Lyon au 1er janvier 2015, a procédé à la désignation de ses représentants au sein de ce Syndicat mixte comprenant 4 titulaires et 4 suppléants :

Titulaires	Suppléants
1 - Mme Corinne CARDONA	1 - M. Pierre CURTELIN
2 - M. Pierre GOUVERNEYRE	2 - M. Denis BOUSSON
3 - M. Marc GRIVEL	3 - M. Ronald SANNINO
4 - M. Max VINCENT	4 - Mme Claude REYNARD

Suite à la démission de Mme Claude REYNARD de son mandat de Conseillère métropolitaine, il appartient au Conseil de désigner un nouveau représentant suppléant au sein du Comité syndical ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

Vu l'accord unanime du Conseil pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L 3631-7 du code général des collectivités territoriales ;

DELIBERE

Désigne monsieur Philippe COCHET en tant que suppléant pour représenter la Métropole de Lyon, pour la durée du mandat en cours, au sein du Comité syndical du Syndicat mixte des Monts d'Or.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 3 février 2016.